

Les présidents et les directeurs généraux des commissions scolaires de Laval, des Laurentides et de Lanaudière s'unissent pour dénoncer le projet de loi 100

Mont-Laurier, le 2 juin 2010 – Le dépôt du projet de loi 100 fait beaucoup réagir les dirigeants scolaires. Il prévoit l'adoption d'une politique sur la réduction des dépenses ainsi qu'un plan de réduction du personnel d'encadrement et du personnel administratif. Les données à la base de ce projet de loi sont discutables. Les présidents et les directeurs généraux des commissions scolaires de Laval, des Laurentides et de Lanaudière font la lumière sur cette annonce qui remet en question la qualité même de la gestion des services offerts aux élèves.

Le projet de loi 100 : une déception importante

Bien que tous soient conscients et même sensibles à faire un effort pour tenir compte des contraintes budgétaires du gouvernement du Québec et de la nécessité de retrouver l'équilibre budgétaire du Québec, les présidents et les directeurs généraux des commissions scolaires dénoncent haut et fort les récentes annonces qui donnent l'impression de régler tous les problèmes budgétaires. Le taux de coût de gestion des commissions scolaires se situe bien en deçà de celui des municipalités et de plusieurs organismes sans but lucratif. Ce taux est en moyenne de 5,5 %.

Concrètement, le projet de loi 100 prévoit la réduction des dépenses de fonctionnement de l'administration des commissions scolaires d'au moins 10% d'ici 2014 ainsi qu'une réduction de l'ordre de 25 % des dépenses de publicité, de formation et de déplacements, dès 2010-2011.

La population doit savoir et le gouvernement doit entendre

Les commissions scolaires sont des gouvernements locaux et autonomes. Elles sont gouvernées par un conseil des commissaires qui a pour fonction d'adopter ses prévisions budgétaires fondées sur la connaissance des besoins précis de la population qu'elle dessert. Les réductions des dépenses demandées en vertu du projet de loi 100 à l'égard de la formation, de la publicité et des frais de déplacement concernent notamment des montants consacrés à la formation et aux déplacements de nos enseignants, professionnels et autres personnels en service aux élèves dans les établissements.

Les coupures exigées concernent également des investissements en publicité visant à valoriser l'école publique et faire la promotion de la formation professionnelle et des autres services éducatifs de notre réseau public d'éducation. Il ne faut pas perdre de vue que la formation de la population est une clé essentielle pour le développement de nos régions.

Il est donc impératif que les commissions scolaires conservent leur autonomie à l'égard des moyens à prendre pour maintenir leur équilibre budgétaire. Les commissions scolaires sont les mieux placées pour déterminer les besoins de leur clientèle et pour faire des choix éclairés sur les moyens à prendre pour réduire leurs dépenses.

Dans cet ordre d'idées, les présidents et les directeurs généraux des commissions scolaires des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière s'unissent pour dénoncer la situation, réaffirmer l'autonomie des commissions scolaires et demander au gouvernement d'établir le niveau global de subvention et de laisser le choix des moyens aux commissions scolaires.



Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Paule Fortier

Madame Paule Fortier
Présidente

Monsieur Jean-François Lachance
Directeur général



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Rémy Tillard

Monsieur Rémy Tillard
Président

Lise Allaire

Madame Lise Allaire
Directrice générale



COMMISSION
SCOLAIRE DE LAVAL

Louise Lortie

Madame Louise Lortie
Présidente

Monsieur Claude Sabourin
Directeur général



Commission scolaire
des Laurentides

Gisèle Godreau

Madame Gisèle Godreau
Présidente

Monsieur Claude Pouliot
Directeur général



Commission scolaire
des Samares

François Charbonneau

Monsieur François Charbonneau
Président

Richard Fiset

Monsieur Richard Fiset
Directeur général



Commission scolaire
Pierre-Neveu

Martine Loignon

Madame Martine Loignon
Présidente

Normand Bélanger

Monsieur Normand Bélanger
Directeur général